



Communauté de Communes
VAL D'ORNOIS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de la Meuse



Région **ALSACE**
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

PARCOURS DE SOINS
PARCOURS DE SANTÉ
PARCOURS DE VIE

Contrats locaux de santé

Agir ensemble pour la santé des citoyens
au cœur des territoires



CONTRAT LOCAL DE SANTE de la

Communauté de Communes
du
VAL D ORNOIS

2016 - 2019

Le mot du Président de la CODECOM

La Communauté de Communes du Val d'Ornois a répondu à l'appel à projets lancé par l'IREPS Lorraine (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé) il y a deux ans, afin de bénéficier d'un accompagnement pour l'élaboration d'un vaste programme d'amélioration de la santé : « Les territoires ruraux s'engagent en santé ».

Cette démarche a permis de mobiliser de nombreux acteurs du territoire, mais également des associations et des professionnels au contact des familles, sans oublier les habitants, les professionnels de santé et les élus locaux pour mener une large réflexion non seulement sur l'accès aux soins mais aussi sur la santé au travers de ses multiples déterminants : conditions de vie, de travail, qualité de l'environnement, des relations sociales, des activités culturelles, sportives, associatives, etc.

Notre volonté et d'inscrire les travaux engagés sur le territoire en faveur de la santé dans l'approche multisectorielle définie par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) : « Chercher à améliorer la santé pour tous et notamment à réduire les inégalités, c'est s'attaquer aux déterminants de la santé. Ce sont aux conditions de vie (logement, habitat, transport, nourriture), aux conditions de travail, à la qualité de l'environnement et des relations sociales, à la culture qu'il faut s'intéresser ».

C'est pourquoi la politique de santé portée par les élus du Val d'Ornois constitue une véritable démarche de développement territorial en milieu rural.

C'est ainsi qu'un partenariat s'est noué avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), afin d'identifier, d'interpréter et de répondre aux besoins du Val d'Ornois et aux attentes de la population. Pour ce faire, nous misons sur un partenariat renforcé dans le cadre du Contrat Local de Santé pour mobiliser et coordonner les acteurs et les initiatives locales au service du territoire et de ses habitants.

En somme, il s'agit *d'agir ensemble pour la santé des citoyens au cœur du territoire*.

L'ambition portée par la Collectivité à travers la signature du CLS du Val d'Ornois est de contribuer à l'amélioration globale du cadre de vie des habitants tout en renforçant l'attractivité du territoire. Cet objectif va prendre forme à travers des engagements concrets à l'image de la mobilité que nous développerons, tant à l'intérieur du territoire que vers l'extérieur dans des perspectives d'accès aux soins, de prévention et de vie sociale.

Enfin, les groupes de travail engagés en faveur de la santé sur le territoire vont continuer de rassembler acteurs locaux, départementaux et régionaux, dans une démarche participative et intersectorielle au service de la santé. Ces groupes de travail auront pour mission de proposer des actions permettant de répondre aux attentes des habitants du territoire en les plaçant au cœur d'un dispositif favorisant leur bien-être physique, mental et social à travers une politique de prévention et d'accompagnement.

Pour conclure, je tiens à saluer l'investissement du Vice-Président Daniel LHUILLIER et à rendre hommage aux acteurs qui s'engagent en faveur de notre politique de développement et d'amélioration de la santé.

Stéphane MARTIN

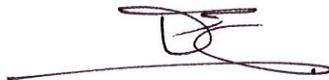
Les Signataires

- Président de la CODECOM de VAL D'ORNOIS : Stéphane MARTIN



- Président du Conseil Départemental de la Meuse: Claude LEONARD

P/s Elisabeth Guerin vice-présidente



- Préfète de la Meuse : Muriel NGUYEN

P/O Le sous-préfet de Commerce

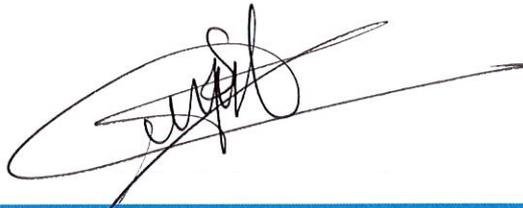


- Président du Conseil Régional Alsace Champagne-Ardenne Lorraine: Philippe RICHERT

le vice-président Philippe Rougier



- Directeur Général de l'ARS Alsace-Champagne-Ardenne Lorraine: Claude D'HARCOURT



Les partenaires, interlocuteurs incontournables du territoire

Avant-Propos

Le 29 mars 2016, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Val d'Ornois, réuni sous la présidence de Stéphane MARTIN décide, à l'unanimité, de s'engager dans la mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS) à l'échelle des 19 communes de sa circonscription.

Par cette délibération, les Conseillers communautaires traduisent leur volonté de poursuivre la mobilisation déjà existante avec l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS). En effet, suite à un Appel à Projet pour bénéficier d'un accompagnement IREPS dans la démarche « Les territoires s'engagent en Santé », la candidature de Val d'Ornois avait été retenue avec trois autres territoires non meusiens de l'ex région Lorraine.

C'est donc sous cette égide que, de novembre 2014 à janvier 2016 se réunissent onze Comités territoriaux pour fédérer les ressources locales sur un diagnostic territorial et la priorisation d'axes de travail.

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, ces priorités se devront toutes être en cohérence avec celles des programmes, plans nationaux et régionaux de Santé Publique, déclinés à l'échelle départementale :

Pour en savoir plus : ↗

[http://arslorraine.prod.flexit.fr/fileadmin/user_upload/fichiers/ACTUALITES/SYNTHESE PRS/ARS Lorraine_synthese PRS.pdf](http://arslorraine.prod.flexit.fr/fileadmin/user_upload/fichiers/ACTUALITES/SYNTHESE_PRS/ARS_Lorraine_synthese_PRS.pdf)

S'y ajoute la mise en œuvre du Pacte Territoire Santé qui permet de corriger la vulnérabilité rurale en matière d'accès aux soins, dans une logique de parcours et d'égalité des chances en matière de santé en tout point du territoire.

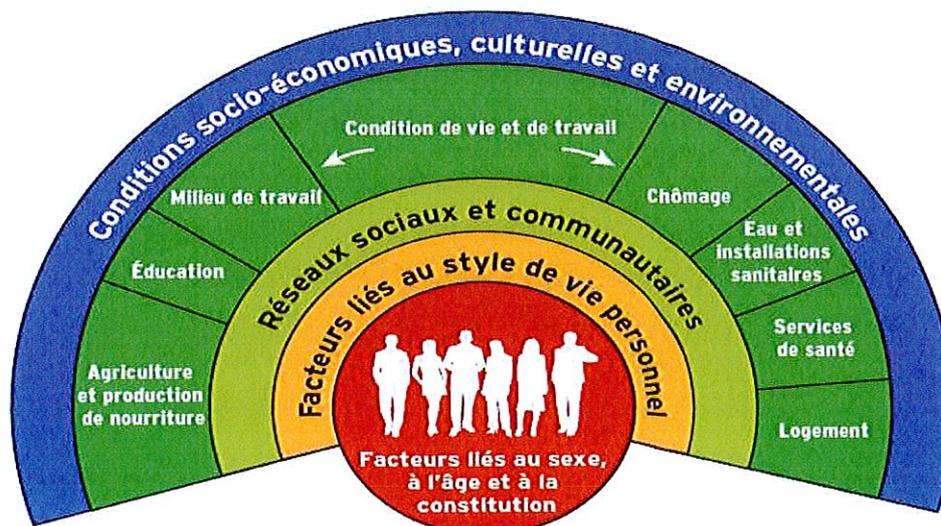
Il bouscule d'autant les organisations qu'il exige, dans une dimension intersectorielle l'innovation pour garantir son succès en ruralité.

Le Contrat Local de Santé de la CC Val d'Ornois

Outil de la démocratie sanitaire, introduit par la Loi « Hôpital, Patient, Santé et Territoires », impulsé dès fin 2013 dans l'ex région Lorraine par l'actuel Directeur Général de l'ARS Grand Est, le CLS, dont la mise en œuvre est subordonnée à une démarche volontariste des élus, a l'ambition de peser sur les inégalités sociales et/ou territoriales de santé. Il permet de répondre au mieux aux enjeux locaux repérés avec ces mêmes élus, acteurs et usagers par des actions jugées prioritaires pour agir sur les déterminants de santé.

La santé : ce n'est pas que le soin, c'est aussi un capital à préserver, en prenant en compte les conditions socio-économiques, culturelles et environnementales, qui, lorsqu'elles sont défavorables (subies ou comportementales) ont des conséquences délétères sur la santé.

Les déterminants de santé, selon le modèle de Whitehead et Dahlgren (1991)



Sommaire

1. EXPOSE DES MOTIFS

Page 1

2. LE TERRITOIRE DE VAL D'ORNOIS

Pages 1 à 3

- Situation géographique

3. ENVIRONNEMENT NATUREL ET HABITAT

Page 4

- Cadre de vie
- Un territoire résolument tourné vers l'avenir

4. ACTIVITE ECONOMIQUE

Page 5

- Classement en Zone de Revitalisation Rurale
- Tourisme - Services publics et autres- Entreprises

5. FOCUS SUR LA CODECOM DE VAL D'ORNOIS

Page 6

- Président et Vice-présidents
- Missions principales

6. OFFRE

Pages 7 à 8

- Offre scolaire
- Autres
- Offre de soins

5. BESOIN

Pages 9 à 12

- Population : quelques données
- Indicateurs socio-économiques : extraits

6. SANTE ENVIRONNEMENTALE

Pages 13 à 14

- Habitat
- Eau
- Air

7. INDICATEURS DE SANTE ET MOBILITE

Pages 14 à 17

- Indicateurs
- Retard en matière de dépistages organisés
- Mobilité

8. SYNTHESE DIAGNOSTIC

Page 18

9. FICHES ACTIONS

Pages 19 à 25

ANNEXES

Page 26

1. Exposé des motifs

Dans un contexte d'accès aux soins spécialisés difficile, la CODECOM de Val d'Ornois confortée dans sa démarche par des indicateurs de santé alarmants sur son territoire, comparés à ceux de la Lorraine, s'est attachée à élargir sa politique publique territoriale et sa réflexion à la problématique de l'accès à la santé de ses habitants.

Mais aussi performant soit-il, le système de soins ne peut à lui seul, avoir un impact important sur les déterminants de santé que sont les facteurs personnels, sociaux ou environnementaux.

Leur relation causale avec la santé des individus ou des populations n'est plus à démontrer.

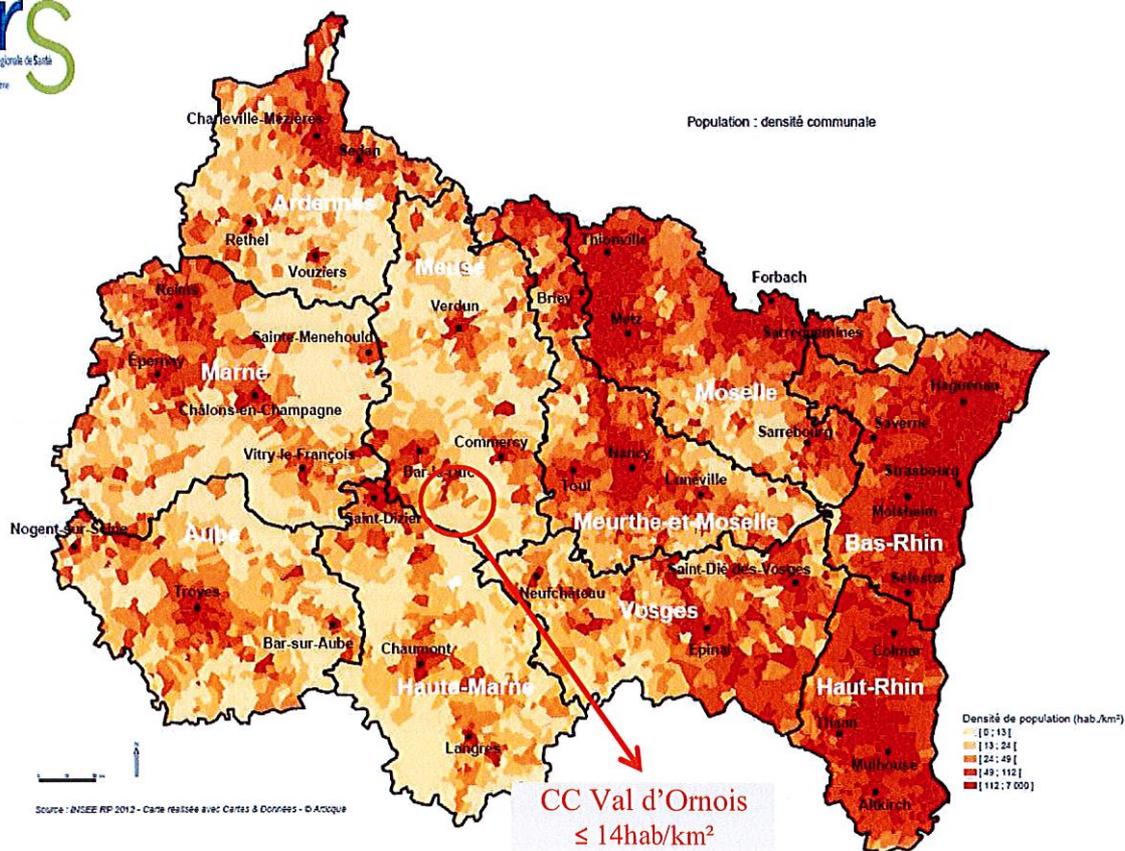
Et parce que les réactions aux divers déterminants de la santé sont très variables d'un individu à l'autre, les usagers deviennent acteurs de leur santé et au centre des préoccupations, légitimant les travaux partenariaux réalisés avec les secteurs éducatifs, sociaux, sanitaires, médico-sociaux, environnementaux, judiciaires etc.

Indicateurs de santé ↗ page 14



2. Val d'Ornois EPCI N° 245501457

Un petit territoire de 341 km², avec moins de 5 000 habitants, au centre de la nouvelle Région Grand Est, forte de ses 5 560 400 habitants



Situation géographique

Au centre de la nouvelle Région Grand Est, la CC Val d'Ornois, marquée par sa ruralité, se situe dans la partie la plus méridionale de la Meuse.

Limitrophe au département des Vosges et de celui de la Haute Marne, elle peut souffrir de son positionnement géographique, éloignée des pôles décisionnels meusiens.

Deux axes routiers la traversent: la Départementale 966 du Nord-Ouest au Sud-Est et la D960 d'Est en Ouest.

Alors qu'elle est plus proche des Vosges et de son Hôpital, aucune liaison régulière de transport en commun n'existe entre Val d'Ornois et Neufchâteau pour les familles et/ou la patientèle (28 kms pour 36 minutes).

La seule ligne de bus régulière relie les communes desservies de Val d'Ornois à Bar-Le-Duc, distant de 48 kms et 58 minutes.

Un dispositif de transport à la demande de Val d'Ornois vers Commercy (33 kms et 41 minutes) complète la ressource en transport en commun.

Quelques distances en km et temps (à c/siège CC : Gondrecourt : source Michelin le + rapide):

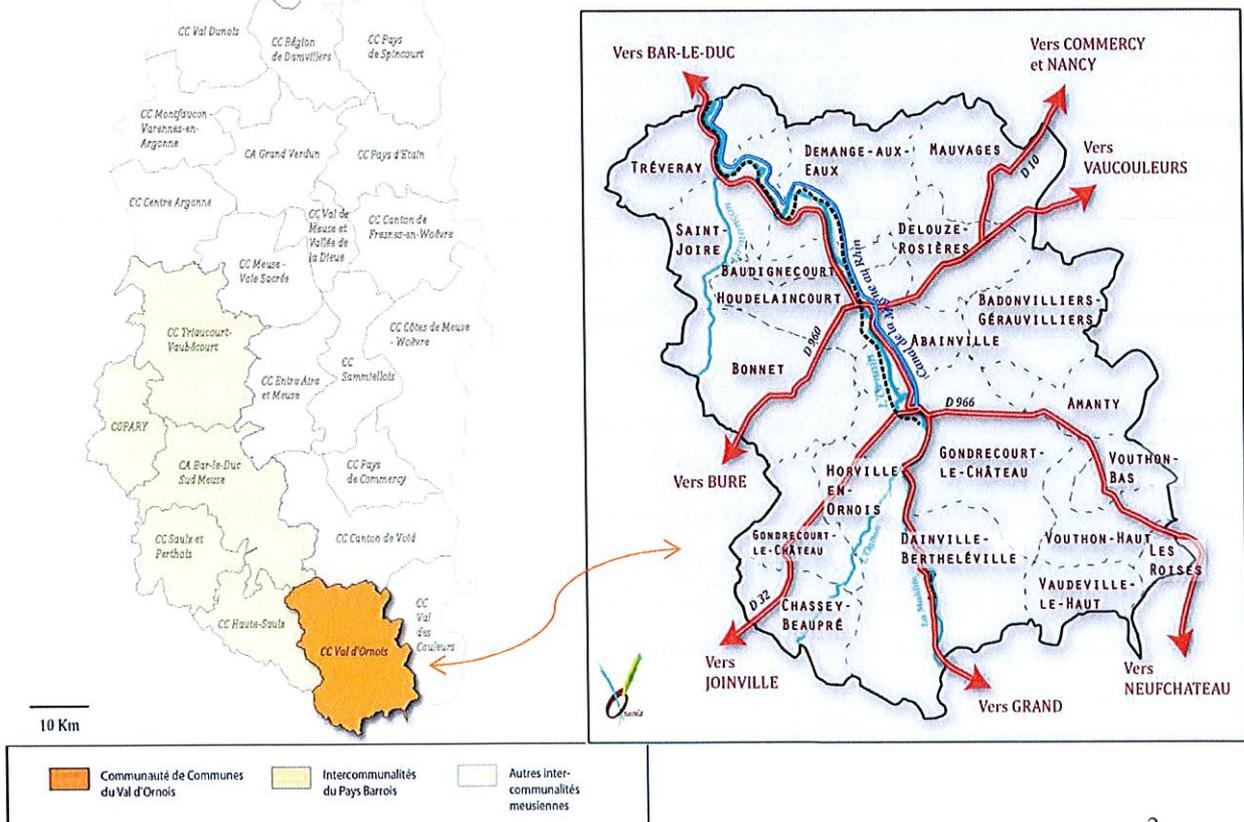
Meuse			Vosges		
Bar-Le-Duc	46 km	58 mn	Neufchâteau	28 km	36 mn
Commercy	33 km	41 mn	Epinal	96 km	1h48 mn
Ligny en B.	29 km	36 mn			
Haute Marne			Moselle		
Saint Dizier	56 Km	1h04 min	Metz	120Km	1h33
Meurthe et Moselle			Alsace		
Nancy	70 km	1h13	Strasbourg	221 km	2h42

Périmètre du Contrat local e santé



Val d'Ornois:
Communauté de Communes
à l'extrémité Sud de la Meuse

Au sein de la CC du Val d'Ornois, la distance entre Tréveray au Nord et Les Roises au Sud Est, atteint 30km avec un temps de trajet estimé à 40 minutes.



La CODECOM de VAL D'ORNOIS regroupe 19 communes. La plus importante, Gondrecourt-le-Château, siège de la CC, concentre le quart de la population avec ses 1 160 habitants.

Abainville, Amanty, Badonvilliers-Gérauwilliers, Baudignécourt, Bonnet, Chassey-Beaupré, Dainville-Bertheléville, Delouze-Rosières, Demange-aux-Eaux, Gondrecourt-le-Château, Horville-en-Ornois, Houdelaincourt, Mauvages, Les Roises, Saint-Joire, Tréveray, Vaudeville-le-Haut, Vouthon-Bas, Vouthon-Haut.

Communes	Habitants	Communes	Habitants
Abainville	297	Houdelaincourt	326
Amanty	44	Mauvages	287
Badonvilliers-Gérauwilliers	141	Les Roises	31
Baudignécourt	71	Saint-Joire	231
Bonnet	207	Tréveray	601
Chassey-Beaupré	102	Vaudeville-le-Haut	61
Dainville-Bertheléville	147	Vouthon-Bas	56
Delouze-Rosières	128	Vouthon-Haut	75
Demange-aux-Eaux	523		
Gondrecourt	1161		
Horville-en-Ornois	65		

Aucune commune n'atteint les 2 000 habitants. La population moyenne/commune est de 240 avec une densité de 13 hab/km² (versus dep. 840 avec une densité de 31hab/km²). Le solde naturel moyen (naissance-décès) par année est de -21 sur Val d'Ornois.

Un atout ? Val d'Ornois s'intègre dans les intercommunalités du Pays Barrois

Val d'Ornois s'intègre dans les intercommunalités du Pays Barrois soit 66 000 habitants.

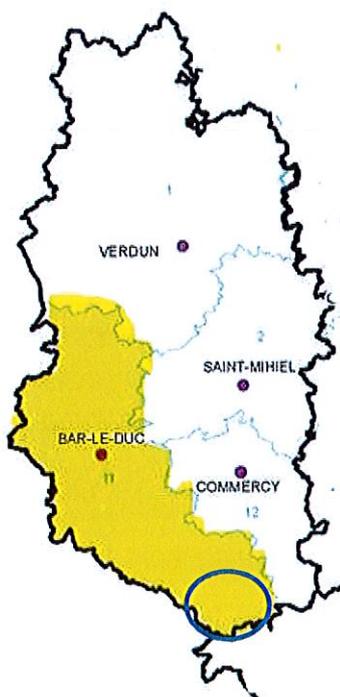
On dénombre cinq communautés de communes et une communauté d'agglomération :

- Val d'Ornois, à l'extrême Sud
- Haute Saulx
- Saulx et Perthois
- Copary
- Triaucourt-Vaubecourt
- Meuse Grand Sud

Mais les flux de population sont intrinsèquement liés à la proximité :

Exemples de critères kilométriques et temps au sein du Pays Barrois :

De Gondrecourt à	Km	Temps
Triaucourt	75,10	1H30
Copary	62.3	1H21
Meuse Grand Sud	Voir Bar-Le-Duc	



3. Environnement naturel et habitat

Un cadre de vie d'une exceptionnelle qualité :

La Communauté de Communes du Val d'Ornois bénéficie de l'appellation Espaces Naturels Sensibles (ENS). L'objectif est de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs d'expansion des crues et aussi d'assurer la sauvegarde des habitats naturels. C'est encore aménager ces espaces pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel avec :

■ **Des réservoirs de biodiversité les plus sensibles** telles les communes de : Abainville, Amanty, Badonvillers-Gérouvillers, Bonnet, Chassey-Beaupré, Dainville-Bertheléville, Demange-aux-Eaux, Gondrecourt –le- Château, Houdelaincourt, Les Roises, Saint-Joire, Vouthon- Haut et Vouthon- Bas

■ **Des réservoirs de biodiversité d'intérêt local** à savoir les massifs boisés de grande étendue, les pelouses sèches et les prairies permanentes;

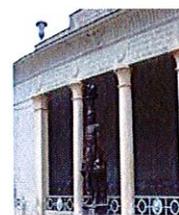
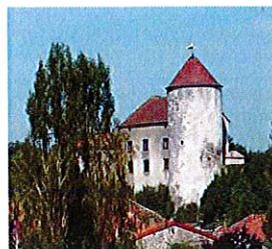
■ **Des corridors écologiques :**



- Aquatiques tels ceux de la vallée de l'Ornain et des vallées secondaires de l'Ormançon, l'Ognon, la Maldite et la Méholle.

- Terrestres tels les massifs boisés de Chassey-Beaupré à Badonvillers-Gérouvillers, de Bonnet à Demange- aux- Eaux et de Luméville - en- Ornois à Mauvages.

○ En sus de la qualité de leur paysage, les villages du Val d'Ornois sont riches de patrimoines bâtis de caractère (lavoirs, Eglises, fontaines, vestiges historiques...) qui lui confèrent une qualité paysagère remarquable.



2016 : Val d'Ornois promeut la qualité de son environnement et de son patrimoine en valorisant à l'échelle départementale (flyers etc) les possibilités de randonnées, circuit découverte et autres richesses offertes sur son territoire.

■ Le Musée Lorrain du Cheval, situé dans la tour médiévale de Gondrecourt-le-Château propose, outre des expositions permanentes, des visites guidées, plongeant le visiteur dans le monde du cheval à travers les siècles.

Un territoire résolument tourné vers l'avenir

La volonté de cohésion géographique, économique, culturelle et sociale impulse Val d'Ornois dans la mise en œuvre d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui s'inscrit dans le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial). La conséquence en est un accompagnement pour la réduction des émissions voire la maîtrise des consommations d'énergie et la production d'énergie renouvelable, la structuration des filières économiques et locales et, après candidature, le partage et l'animation du programme GALLeader (2014-2020).

Consciente d'un besoin en habitat si le projet économique annoncé « CIGEO » se mettait en place, Val d'Ornois doit repenser son habitat rural et travailler sur un projet d'aménagement et de développement durables avec des orientations générales concernant l'offre pour de nouveaux salariés et leurs familles : habitat, transports et déplacements, développement des communications numériques, équipement commercial, développement économique et de loisirs, avec des objectifs de consommation de l'espace cadrés par le PLUi.

Cela favorisera l'attractivité de ce territoire et sa promotion.

4. Activité économique



Source Meuse Entreprise : On dénombre 424 établissements économiques sur Val d'Ornois, dominés par l'agriculture, la menuiserie, le commerce et les services d'aides (aides à l'emploi, à la formation et au conseil, à l'investissement, hôtel d'entreprises du Val d'Ornois, aides financières du GIP Objectif Meuse)

Un classement en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) et en Zone de Revitalisation Défense (ZRD).

La CC Val d'Ornois répond aux trois critères : densité, socio-économiques et institutionnel qui permettent certains avantages fiscaux ou autres exonérations de charges.

Le tourisme le secteur hôtellerie restauration, en lien avec une économie touristique en développement :

Type	Nombre
Restauration	5
Camping	0
Aires d'accueil camping car	2
Résidences secondaires	225 (Insee 2012)
Chambre d'hôtes	9

A noter que le **service public est présent** avec l'éducation nationale, collectivités territoriales, maison de retraite, établissements publics divers.

Des permanences de services publics tentent de pallier l'éloignement géographique des centres administratifs décisionnels (Bar-le-Duc et Commercy), par des permanences physiques.

Autres

Aux métiers commerciaux (rares) et libéraux, au secteur de la menuiserie, s'y ajoutent les services à la personne, les secteurs de la banque et assurances...

Les créations d'entreprises par secteur d'activité

En 2014	Nombre	Taux de création
Industrie	2	6,1
Construction	2	4,9
Commerces, transports, Services	9	8,7
<i>Dont commerce et réparation automobile</i>	3	7,3
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	1	7,1

Nombre d'entreprises par secteur d'activité au 1^{er} janvier 2014

Type	Nombre	%
Industrie	33	17,3
Construction	41	21,5
Commerces, transports, Services	103	53,9
<i>Dont commerce et réparation automobile</i>	41	21,5
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	14	7,3
Total	191	100

Sur ces 191 entreprises, 20% d'entre elles ont plus de 10 ans et le quart moins de 5 ans.

5. Focus sur La Communauté de Communes du Val d'Ornois

La CODECOM est administrée par un Conseil Communautaire composé de 31 délégués élus par les Conseils Municipaux des 19 Communes du territoire.

Elle oriente au mieux les actions à mener dans le cadre de **compétences obligatoires et "optionnelles"** transférées par les Communes membres. <https://valdornois.fr/les-competences-intercommunales/>



Vue aérienne de Gondrecourt-le-Château



Vue aérienne de Demange-aux-Eaux

Composition de son Conseil Communautaire

- **Président** : Stéphane MARTIN,

Vice-Présidents : au nombre de 9, élus par le Conseil de la Communauté de Communes.

- **1ère Vice-Présidente** : Elisabeth JEANSON, maire de Beudignecourt : Scolaire, Petite Enfance, Finances et Personnel
- **2ème Vice-Président** : Daniel LHUILLIER, maire d'Abainville : Culture, Ecole Intercommunale de Musique, PLU et Contrat Local de Santé
- **3ème Vice-Président** : Jean-Claude ANDRE, maire de Demange aux Eaux : Voirie.
- **4ème Vice-Président** : Serge VARIN, élu de Gondrecourt-le-Château : Développement économique, Tourisme, CIGEO.
- **5ème Vice-Président** : Philippe ANDRE, maire de Bonnet: Hydraulique
- **6ème Vice-Président** : Denis STOLF, maire de Tréveray : Ordures ménagères, SPANC
- **7ème Vice-Président** : Jean-Louis ROLIN, élu de Houdelaincourt : Communication
- **8ème Vice-Président** : Jean-Luc DIOTISALVI, maire d'Amanty : Politique du logement et du cadre de vie, Pays Barrois.
- **9ème Vice-Président** : Denis MARTIN, maire de Dainville-Bertheville : Vie associative et sociale

Pour en savoir plus : <https://valdornois.fr/les-elus-2/>

6. L'offre

L'offre scolaire

Quatre sites scolaires pour :
4 écoles maternelles-élémentaires (344 enfants inscrits au 13 juin 2016)
et un collège (environ 500 collégiens à Gondrecourt)

1. **TREVERAY**
2. **DEMANGE AUX EAUX**
3. **HOUDELAINCOURT**
4. **GONDRECOURT LE CHATEAU**

A noter une légère diminution des effectifs en primaire (- 14 élèves entre 2014-2015)
La Communauté de Communes assure la gestion en direct des nouvelles activités péri-éducatives.

Autres

- Accueils péri- scolaires,
- Ecole Intercommunale de Musique (EIM), ouverte à tous : enfants âgés ≥ 4 ans et adultes,
- Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et ses 29 assistantes maternelles recensées pour 99 places d'accueil dont 63% à temps complet
- Incendie –Secours sur Gondrecourt et Demange
- Associations Familles rurales (Point d'accueil à Gondrecourt avec un rayonnement cantonal)
- Permanence hebdomadaire de différents services
- Instance Locale de Coordination Gérontologique (ILCG)
- Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)
- 1 Service de Soins Infirmiers A Domicile
- 1 EHPAD public pour 80 résidents
- A 20 km de Gondrecourt : Maison de la Solidarité à Vaucouleurs
 - 1 infirmière PMI se déplace à domicile
 - 1 médecin de PMI
 - 1 sagefemme se déplace à domicile
 - 1 assistante sociale avec permanences à Gondrecourt le Château et Tréveray
 - 1 conseillère en économie sociale et solidaire
- Intervention du CMP de Commercy avec son équipe mobile Psychiatrie Précarité : EMPP
- MAIA
- Mission locale avec 3 permanences par mois à Gondrecourt et 1 par mois à Tréveray
- Point relais emploi à Gondrecourt (outil informatique)
- Maison des services au Public

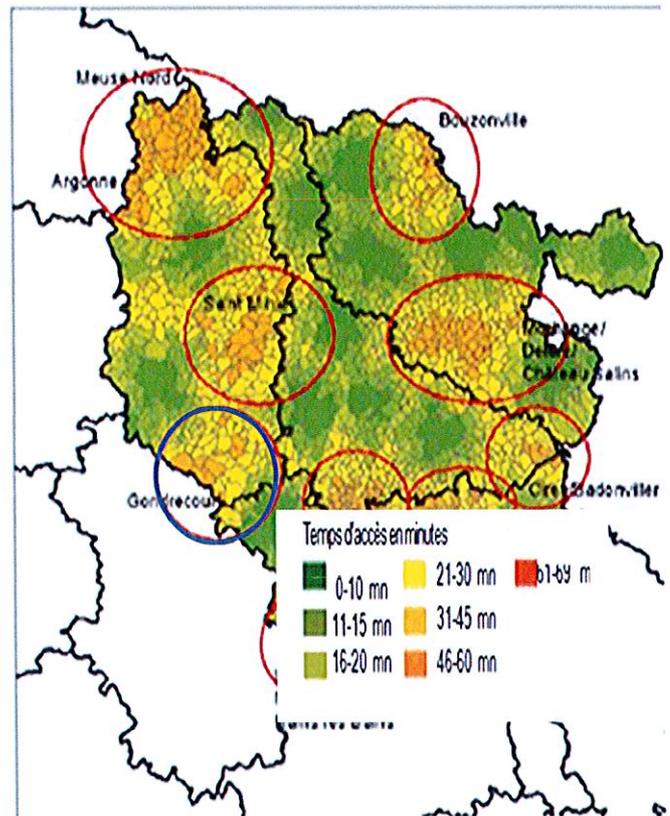
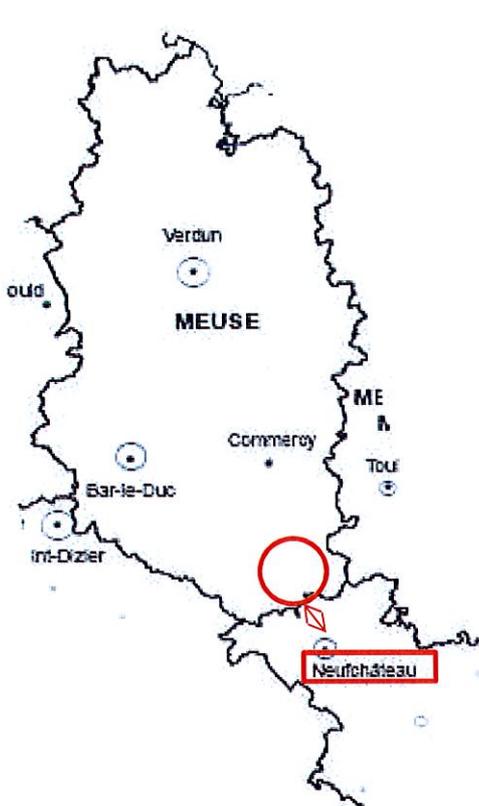
L'offre de prévention et de soins : une nécessaire adaptation des soins aux besoins spécifiques des territoires ruraux

1 MSP/Pôle de Santé à Gondrecourt- le- Château et son annexe à Tréveray avec 3 médecins généralistes, deux cabinets d'infirmiers libéraux dont 5 infirmiers à Gondrecourt, vacations de sage-femme, pédicure, podologue, orthophoniste et orthoptiste
3 infirmiers(ères) libéraux (ales),
1 chirurgien- dentiste, 2 masseurs - kinésithérapeutes
Pharmacie : 1 officine à Gondrecourt

L'offre de soins : une nécessaire adaptation des soins aux besoins spécifiques des territoires ruraux

Le 1^{er} établissement de santé Hospitalier MCO
 (Médecine, Chirurgie et Obstétrique)
 se situe à 36 minutes dans les Vosges

Un éloignement de la médecine d'urgence
 de ≥ 30 mn :



Offre hospitalière et médicosociale du Pays Barrois



Hôpitaux meusiens du Pays Barrois : Bar-Le-Duc (MCO) et Commercy (non MCO)
 Le + proche se situe dans les Vosges à Neufchâteau (voir ci-dessus)

1 Etablissement pour personnes âgées

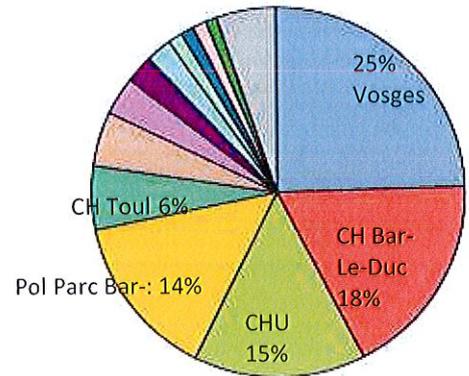
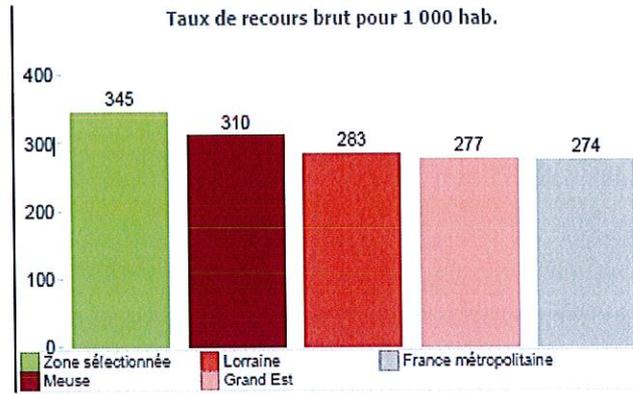
1 Etablissement pour Adultes Handicapés

1. Le besoin : état des lieux

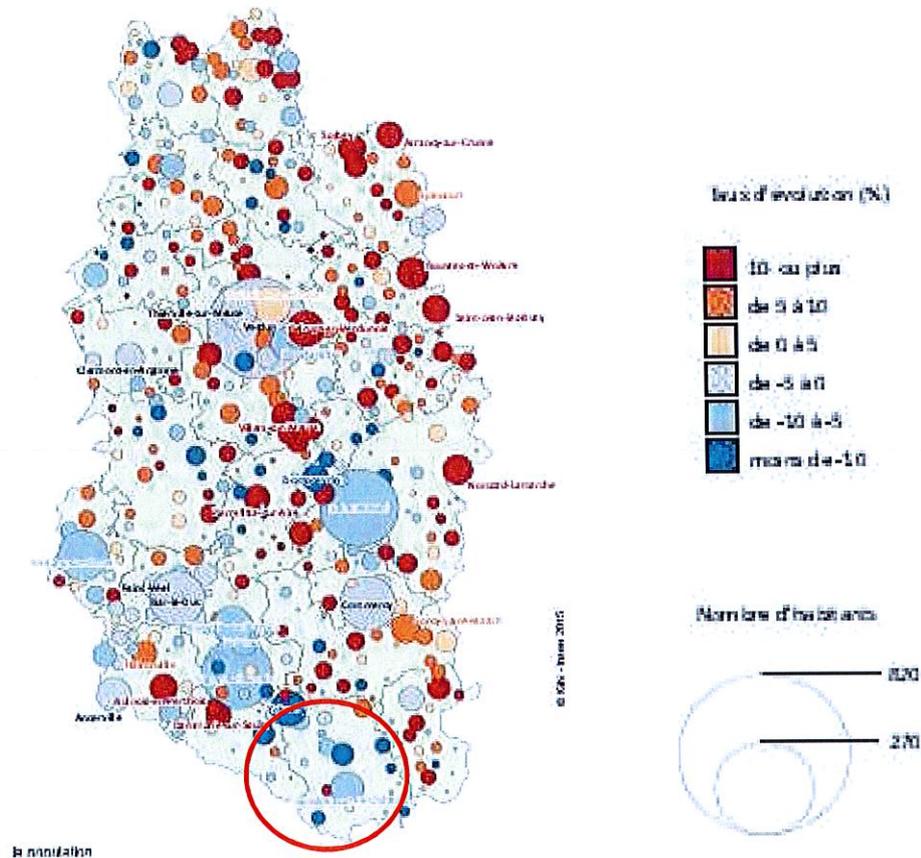
Les hospitalisations MCO

Taux de recours en hospitalisation Médecine Chirurgie Obstétrique

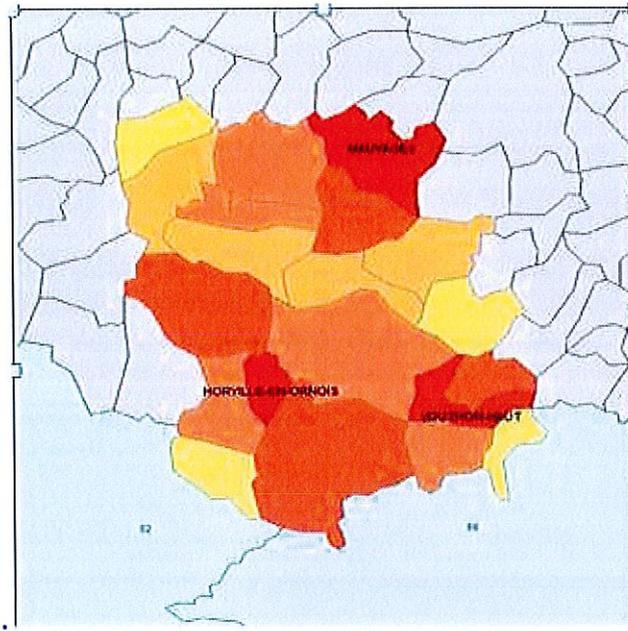
97% des hospitalisations se font en région ex Lorraine : le quart des hospitalisés le sont dans l'Hôpital Vosgien



Une population décroissante et vieillissante (source INSEE)



Aucune commune n'atteint les 2 000 habitants.

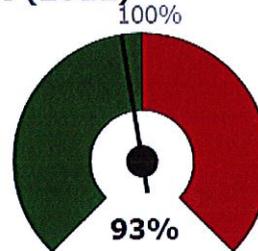


Certaines d'entre elles, notamment au Nord et au Sud gagnent en population

Répartition de la population municipale
Source : INSEE RP



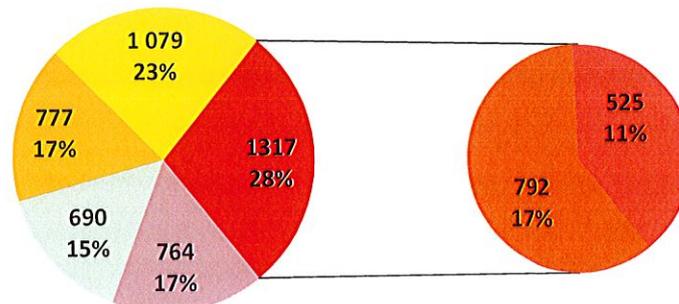
Indice de vieillissement de la zone sélectionnée (2012)



L'indice de vieillissement est favorable aux moins de 20 ans. Il y a pour 100 jeunes de moins de 20 ans, 93 personnes de 65 ans et plus.

Répartition de la population par tranche d'âges

■ 0 à 14 ans ■ 15 à 29 ans ■ 30 à 44 ans ■ 45 à 59 ans ■ 60 à 74 ans ■ 75 ans ou plus



Les personnes de plus de 60 ans représentent le tiers de la population.
Sur les 70% restant, 17% ont moins de 15 ans.
Et 15% d'entre eux sont des adolescents ou jeunes adultes (âgés de 15 ans à 30 ans).

La population : quelques indicateurs socio-économiques

Familles avec enfants en 2014 (source Allocations familiales Bar-le-Duc)

Une famille au sens CAF et MSA est définie par la présence d'au moins un enfant à charge et bénéficiaire de prestations familiales.

85 familles avec enfant (s) âgés de moins de 3 ans et dont les parents perçoivent au moins une prestation légale sont recensées sur la CC Val d'Ornois. Elles étaient 109 en 2011 soit -22%.

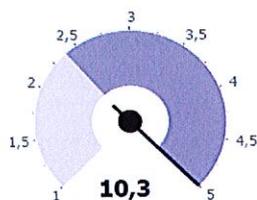
2014	CC Val d'Ornois	en Meuse	en France M.
Couples	88,2%	86,6%	86,2%
Foyers monoparentaux monoparents	11,8%	13,4%	13,8%

46,2% de ces foyers sont actifs, contre 52,7% en Meuse.

Les salariés du secteur privé en nombre

Agriculture/Industrie	255
BTP	151
Commerces	60
Services	145
Total	611

Ratio Ouvriers/Cadres de la zone sélectionnée

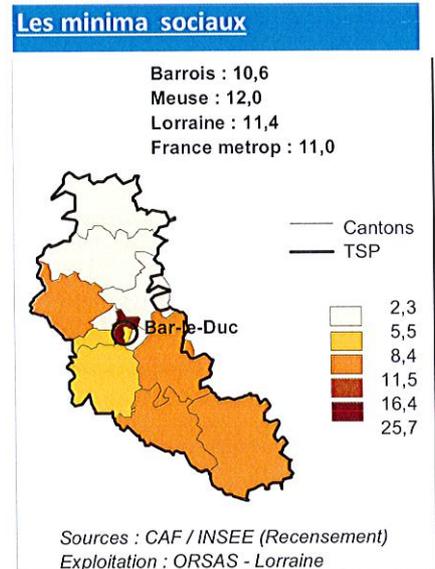
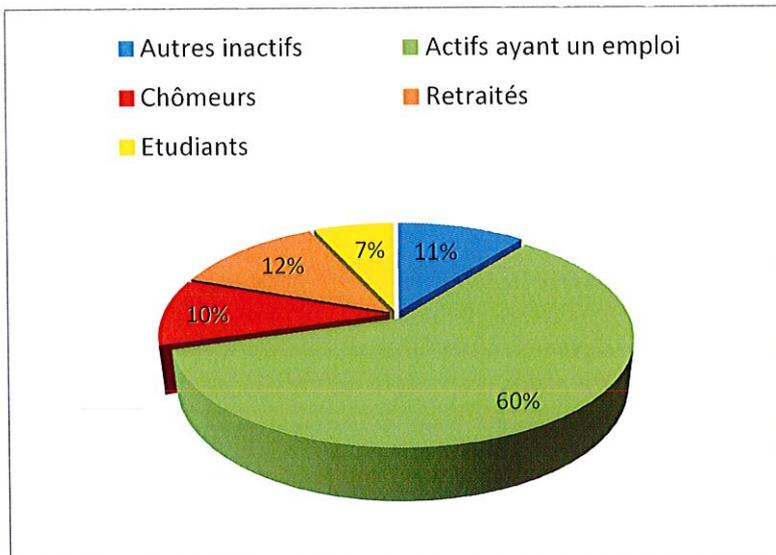


Note de lecture du graphique : Les bornes max et min sont les valeurs max et min de la France métropolitaine prises par le ratio à l'échelle de la zone d'emplois. Le changement de couleur intervient au niveau de la moyenne régionale. Cet indicateur est plutôt faible

En 2012, il y a, sur la zone sélectionnée, 10,3 ouvriers pour 1 cadre. Cet indicateur est supérieur à la moyenne régionale (2,4).

Sur l'EPCI, 47,6% de foyers imposables en 2014

Moyennes 2013	EPCI	Meuse	France
Foyer Fiscal Imposable	31 194	31 802	37 122
Impôt moyen payé par FFI	1 933	1 896	2 954
Retraites/pensions/Revenus	37,1 %	34,2%	29,2%



Niveau d'Etudes	Meuse	Val d'Ornois
Sans diplôme	20,30%	23,9%
Certificat études primaires	14,70%	18,4%
BEPC, brevet des collèges	5,60%	6 %
CAP ou BEP	29,40%	28%
baccalauréat ou brevet professionnel	14,90%	13,5%
diplôme de niveau bac+2	9,40%	6,2%
diplôme de niveau supérieur à bac+2	5,70%	3,7%
	70,00%	
	30,00%	

Statut d'occupation des résidences principales

	Meuse	Val d'Ornois
Propriétaire	66,00%	76,1%
Locataire	31,20%	22 %
dont locataire en HLM	11,30%	10,6%
logé gratuitement	2,80%	1%

Qualité de l'HABITAT

Ratio vétusté du Parc : 1098 résidences principales construites avant 1946.

Le parc immobilier reste stable avec 2 465 logements en 2011, dont 80% de résidences principales, 9.5% de secondaires et 10.5% de logements vacants. Cependant, ce parc immobilier ne semble pas adapté aux besoins, car souvent, les logements sont de grandes tailles et sous-occupés puisque 61% des personnes seules vivent dans un T4/T5. Enfin, notons que 76% des ménages sont propriétaires.

Le parc locatif se partage entre l'habitat privé et les logements détenus par les bailleurs sociaux. 78% des logements ont été construits avant 1975 voire même 1915 et 336 logements sont dits « sans confort » dont 157 sont occupés par leurs propriétaires.

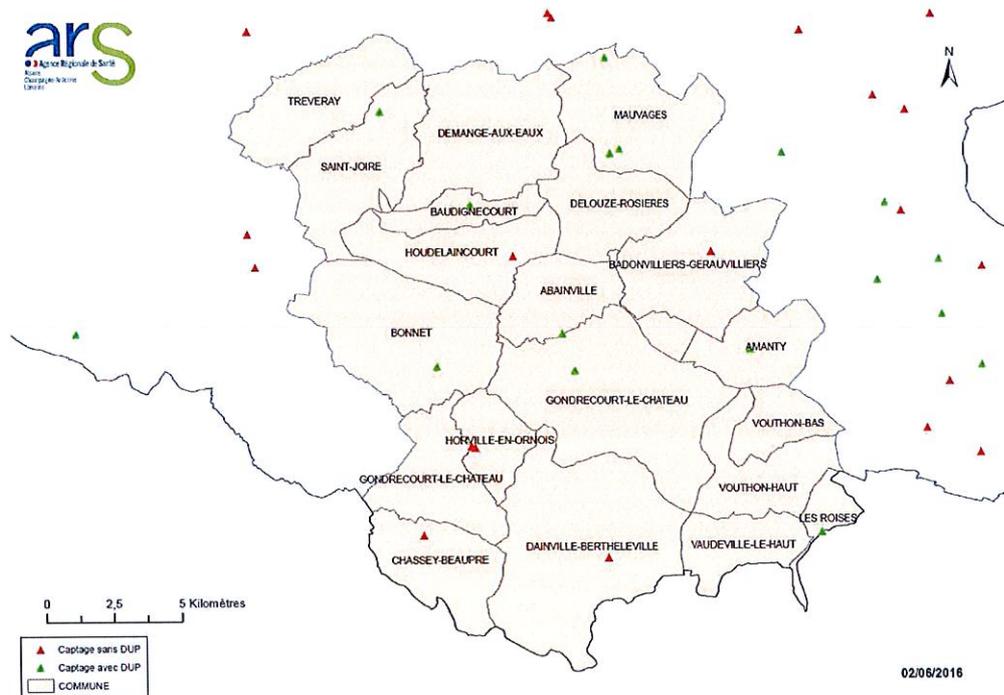
Le parc privé privilégie le bois afin de limiter les dépenses de chauffage. Cependant, les maisons individuelles anciennes, chauffées au fioul (chaudières énergivores), à l'électricité (convecteurs

non performants) ou au bois (foyers ouverts au rendement trop faible), font du chauffage un axe d'amélioration intéressant. Enfin, les logements privés vacants sont pour 60% de petite typologie (T1 à T3) avec de grandes pièces puisque 60% des logements font plus de 75 m².

Au 1er janvier 2014, l'OPH de la Meuse détenait 230 logements, dont 23 à vendre, 6 à démolir et 27 vacants. Les communes disposent de 46 logements occupés en 2013, contre 195 pour les propriétaires privés. L'offre immobilière est conséquente mais les prix dépassent la capacité d'investissement des ménages, même s'ils sont inférieurs à la moyenne départementale.

Pour en savoir plus : <https://valdornois.fr/p-l-u-i/> et <https://valdornois.fr/opah/>

L'eau et puits de captages : (Mai 2016)



Les risques sanitaires liés à la qualité de l'eau sont majoritairement bactériologiques : vulnérabilité de la ressource mais aussi absence de traitement sur certaines unités de distribution ou mauvaise maîtrise.

Val d'Ornois : quelques captages destinés à la consommation humaine sur les captages répertoriés **ne sont pas déclarés d'intérêt public**. A noter néanmoins que la Meuse est marquée par un retard historique d'instruction des déclarations d'utilité publique (DUP) des captages d'eau potable.

Air

Concernant la qualité de l'air, et plus particulièrement la prévention du risque monoxyde de carbone, le lien vers le site Stopmonox <http://www.stopmonox.com/> permet de retrouver des parties explicatives mais aussi un QUIZZ destiné à tous. Depuis le Grenelle de l'Environnement, les collectivités ont un rôle essentiel : rendre progressivement obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public et mettre en place un étiquetage des matériaux de construction et de décoration utilisés. Ce dispositif réglementaire impactant toutes les collectivités, des temps d'information pourront être proposés plus particulièrement sur le site internet ou dans le bulletin de Val d'Ornois.

Des campagnes ou actions « environnement » pourraient être mises en place par différentes institutions, la réflexion est de les rendre lisibles en les regroupant sous forme de forums.

Dans le cadre d'un accompagnement plus spécifique et ludique, la réflexion CLS pourrait s'engager pour mener des actions avec les établissements accueillant notamment des enfants. Les outils existent (valise : AIR MALIN, site web interactif, etc.). La mise en place des activités péri scolaires et/ou les animations portées par les acteurs locaux.

Quelques indicateurs de santé de la population

Taux comparatifs de mortalité (pour 100 000 habitants).

Une dégradation pour certaines causes de mortalité sur le Pays Barrois dont Val d'Ornois:

Mortalité ☹️ Seules, les causes essentielles ont été retenues	Taux pour 100 000 habitants				Classement
	TSP 11	Meuse	Lorraine	France métropolitaine	TSP 11
Tumeurs du sein	41	37	30	31	2ème / 18
Troubles mentaux liés à l'abus d'alcool	NI	6	5	5	Non classé
Cardiopathies ischémiques	77	71	61	57	2ème / 20
Cirrhose	15	12	12	12	6ème / 17
Décès liés à l'alcool	36	32	32	30	3ème / 19

Néanmoins : 😊

Un bon classement au niveau de la mortalité « toutes causes confondues » : 18 sur 20 et pour :

- Tumeurs de la trachée, des bronches et du poumon, Maladies vasculaires cérébrales et BPCO

Admissions en affection de longue durée ☹️	Taux pour 100 000 habitants				Classement
	TSP 11	Meuse	Lorraine	France métropolitaine	TSP 11
Ensemble	503	478	451	474	2ème / 20
Tumeurs du sein	185	153	159	166	1er / 20
Maladies coronaires	179	156	153	154	2ème / 20
Accident vasculaire cérébral invalidant	69	64	64	70	5ème / 20
Cirrhoses	NI	7	8	10	Non classé
Maladie d'Alzheimer	66	62	55	62	5ème / 20

Néanmoins : 😊

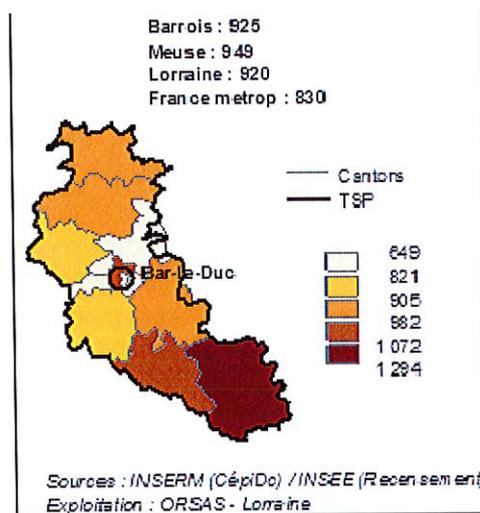
Beaucoup d'affections de longue durée sur ce territoire. Mais un bon classement pour le Diabète de type 1 et diabète de type 2 ainsi que les Affections psychiatriques de longue durée

Patients hospitalisés ☹️	Taux pour 100 000 habitants				Classement
	TSP 11	Meuse	Lorraine	France métropolitaine	TSP 11
Tumeurs	1824	1921	1780	ND	10ème / 20
Tumeur maligne du sein	315	319	300	ND	5ème / 20
Maladies de l'appareil circulatoire	2083	2001	1890	ND	4ème / 20
Cardiopathies ischémiques	493	448	422	ND	4ème / 20
Maladies cérébrovasculaires	228	212	204	ND	3ème / 20
Lésions auto-infligées	205	210	164	ND	6ème / 20

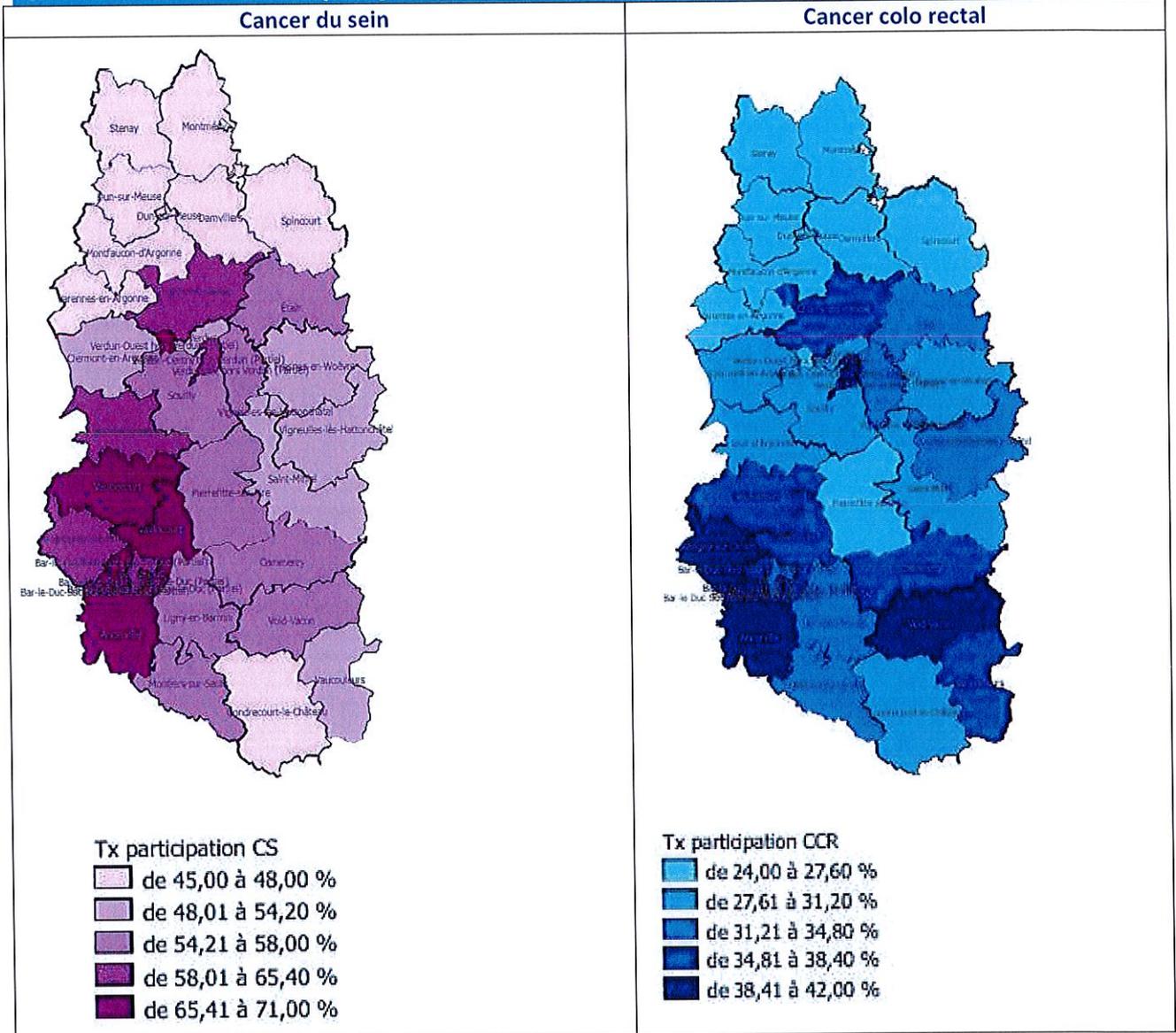
Néanmoins : 😊

Il est surprenant de relever la quasi absence d'hospitalisations pour les tumeurs colorectales et cirrhose du foie, alors que la mortalité pour ces causes sur le Pays est une des plus sévères de la région.

Ramené à l'échelle des EPCI du Pays Barrois, la mortalité pour 100 000 habitants (entre 2003- 2009) montrait pour Val d'Ornois des chiffres alarmants :

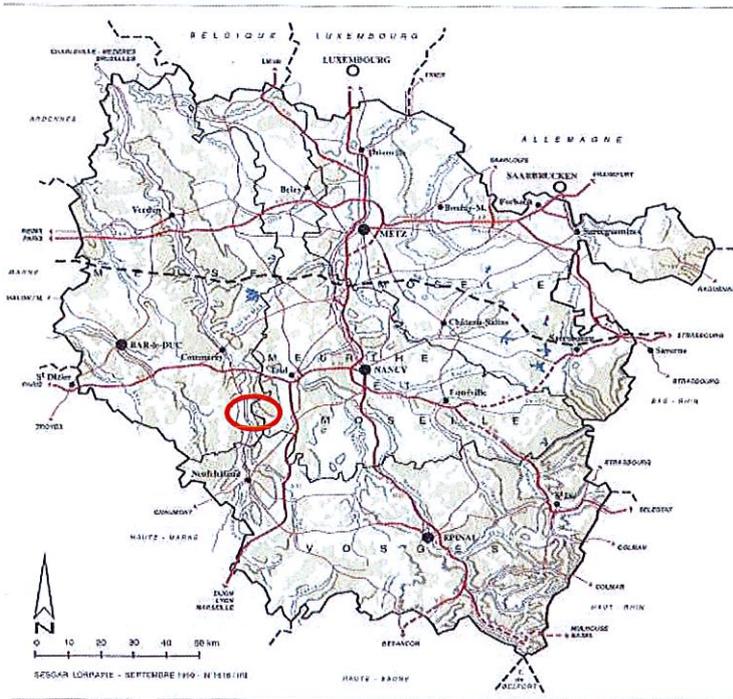


Un retard en matière de dépistage organisé : Taux de participation 2013-2014

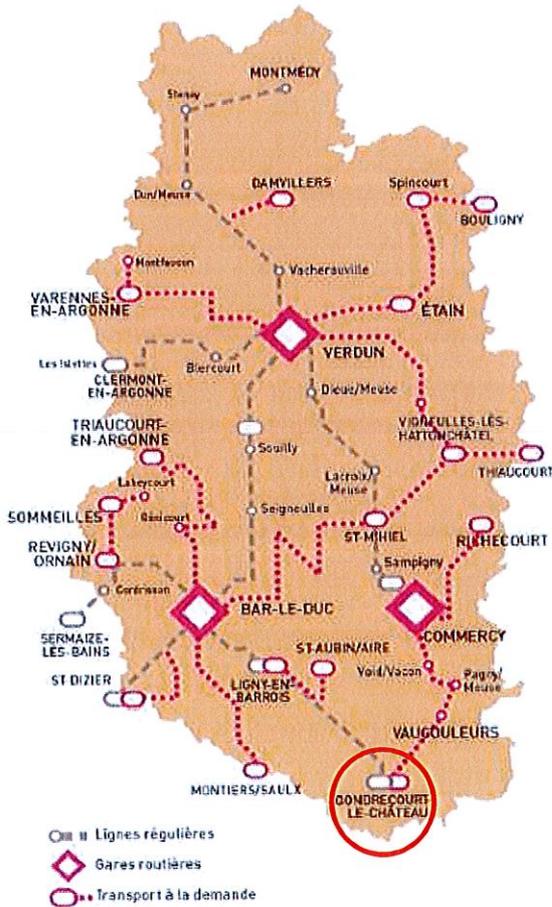


Malgré l'amélioration sur la mortalité évitable dans le cadre des dépistages organisés, (progressé à la 10^{ème} place, après avoir été le plus mauvais), le retard sur le dépistage organisé notamment du cancer du sein interroge.

Une mobilité difficile pour les personnes sans véhicule malgré la desserte existante



Absence de ligne ferroviaire et de voies rapides sur ou à proximité de Val d'Ornois



La CODECOM Val d'Ornois bénéficie d'une ligne régulière Gondrecourt Bar-Le-Duc.

Un transport à la demande a été mis en place vers Commercy (démarches vers les services administratifs de Commercy).

Aucune ligne de bus, régulière ou à la demande vers Neufchâteau, plus proche. (attractivité).

A noter que les différentes tarifications sociales, réductions ou exonérations, restent méconnues pour un grand nombre d'utilisateurs, voire des administrations relais.

Le Diagnostic

Forces	Axes de progrès
<p>Vie associative - Animations Délégués de village</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ILCG ▪ Interventions au sein des écoles <p>Maillage territorial des écoles Un collège Commerces ambulants ADMR et son écoute/accompagnement Familles Rurales et</p> <ul style="list-style-type: none"> Point Info Jeunesse Sexualité et Santé LAPE : lieu d'accueil Parents /Enfants <p>RAM : relais des assistantes maternelles (capacité d'accueil très correcte) Restos du Cœur et ses ateliers culinaires Permanence des services publics Equipe Mobile Psychiatrie Précarité MAIA Sud Maison de Santé Pluridisciplinaire Démographie médicale et paramédicale Correspondant local Est Républicain Tissu économique divers et varié Hébergements touristiques Vallées de l'Ornain et ses affluents Peu de délinquance</p>	<p>Délégués de village encore méconnus Intergénérationnel à développer Essoufflement des bénévoles Longueur des démarches quand repérage de situation catastrophique Déplacement sur Commercy pour les démarches administratives liées à l'emploi Fragilité du tissu économique Isolement des communes des centres urbains Problème de la mobilité pour les personnes sans véhicules Baisse des effectifs scolaires Difficultés sociales Eloignement de la Maison de la solidarité (hors EPCI : Vaucouleurs) Eloignement ≥ 30 mn des hôpitaux et des services d'urgence Cloisonnement des acteurs Communication à renforcer Faiblesse du tissu économique : commerces et entreprises PASS : Permanence d'Accès aux Soins qui rayonne sur le Sud Meusien Indicateurs de santé repérés Population vieillissante et en baisse démographique Population disséminée Valorisation et promotion du territoire à améliorer Précarité énergétique Adaptation de l'Habitat</p>
Opportunités	Menaces
<p>Conséquence de la démarche : les territoires ruraux s'engagent en santé et ses 1ères actions menées CIGEO et ses conséquences salariales Amélioration du réseau routier si développement économique Arrivées de nouvelles entités (TME) Classification en Zone de Revalorisation Rurale Schéma de Cohérence Territoriale et Zone de Restructuration de la Défense Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Attrait tourisme vert Fusion avec la Communauté de Communes de la Haute Saulx, de la Saulx et du Perthois AFR : zone à Finalité Régionale</p>	<p>Fragilité de certaines entreprises Essoufflement des bénévoles Fermeture de classe scolaire si baisse des effectifs Départ en retraite de certains professionnels Population vieillissante et fuite des actifs jeunes</p> <p>Risques liés au :</p> <ul style="list-style-type: none"> -projet CIGEO -sanitaires - à la circulation <p>Et ultérieurement à l'exploitation du centre</p>

LES FICHES ACTIONS

Des groupes de travail pages suivantes

**FICHE ACTION N° 1 : Garantir à tous l'accès à la Santé,
dans un contexte de forte ruralité**

<p>Exposé des motifs</p>	<p>Dans « les territoires ruraux s'engagent en santé » : le diagnostic de l'IREPS a démontré par le biais de questionnaires, et d'entretiens individuels et collectifs, qu'élus, acteurs locaux et habitants, (échantillon suffisamment représentatif de la population) souhaitent développer la ressource en spécialistes sur la CC de Val d'Ornois (100% des répondants parmi les qu'élus, acteurs locaux et habitants et 71.4% pour les bénévoles). A noter qu'un consensus existe entre tous sur le besoin d'accès à l'ophtalmologie.</p> <p>Quant à l'offre de 1^{er} recours avec 5 médecins généralistes dont le tiers a plus de 55 ans (66,7% de densité/100 000 habitants en deçà des 77 pour la Meuse et 89 en Lorraine), 7 infirmiers, 2 dentistes et 2 kinésithérapeutes, exerçant en cabinet ou à la Maison de Santé Pluridisciplinaire, elle se complète de vacations de sage-femme, pédicure-podologue, orthophoniste et orthoptiste à la MSP.</p> <p>L'éloignement géographique des spécialités médicales et dispositifs de radiologie conventionnelle imposent de repenser le mode d'accès à ce type de soins, tout en restant efficaces. Les mauvais indicateurs de santé, notamment sur les tumeurs du sein et colo-rectales, sont à corrélés au retard de la population sur le dépistage organisé. Là encore, il faut travailler en lien direct avec les médecins généralistes, mais encore faut-il que la patientèle consulte. A noter que si le dépistage organisé du cancer du sein peut imposer un déplacement rédhibitoire en ruralité vers un mammographe, le dépistage colorectal n'impose qu'une démarche volontariste du patient avec envoi postal gratuit du prélèvement. Mais dans cas aussi, il faut consulter pour l'obtention des « kits ».</p> <p>C'est aussi articuler/coordonner l'ensemble des acteurs pour éviter les ruptures dans les parcours de soins, notamment à domicile : professionnels du soin comme les services.</p> <p>L'égalité des chances en santé, c'est aussi l'accès financier aux prestations dont les restes à charge se multiplient, l'accès à la connaissance des droits, l'accès aux démarches administratives en les simplifiant (ainsi que le vocabulaire) et en amenant un accompagnement raisonné des services au plus près du territoire, le risque étant des abandons de traitements, compte tenu des coûts directs ou induits, de la complexité de se déplacer pour se rendre chez le spécialiste via les transports en commun etc.</p>
<p>Objectif stratégique</p>	<p>Axe 1 - Améliorer l'accès à la santé et aux services pour les habitants</p>
<p>Objectifs spécifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1.1. Améliorer l'accès aux soins de 1^{er} recours pour les habitants ■ 1.2. Mobiliser les professionnels de santé sur la Codecom du Val d'Ornois autour de thématiques « santé » ■ 1.3. Amener la ressource (humaine ou matérielle) en santé (dépistages-conférence) au plus près de la population pour éviter les diagnostics tardifs ■ 1.4. Améliorer l'attractivité du territoire de santé auprès des futurs médecins généralistes ou futurs paramédicaux. ■ 1.5. Améliorer la visibilité de l'offre offerte à la maison de santé ■ 1.6. Améliorer la coordination de tous les acteurs de terrain (professionnels de santé libéraux et hospitaliers, du social, sanitaire..) dans le parcours de santé de l'usager et sa prise en charge à la sortie d'hospitalisation ■ 1.7. Améliorer les connaissances et les aptitudes des populations sur les mesures de prévention, les gestes de premiers secours et les dispositifs d'accès à la santé ■ 1.8. Améliorer la lisibilité et l'offre de services concernant les permanences d'accès ou services sur le territoire de la Codecom Val d'Ornois

FICHE ACTION N° 2 : améliorer le recours aux différents dispositifs sociaux

<p>Exposé des motifs</p>	<p>La santé ne relève pas que du seul secteur sanitaire. Les facteurs personnels sociaux ou environnementaux ont une relation de causalité avec la santé des usagers. La dynamique de santé locale a fait apparaître le besoin d'intégrer spécifiquement dans les actions du CLS, le travail social.</p> <p>Les échanges ont mis en évidence le problème de lisibilité de l'offre et du recours à actionner selon le besoin pour les acteurs locaux. La multiplication des acronymes, ajoutée à la diversité des acteurs et au jargon administratif ne fait qu'ajouter à la confusion sur les leviers à actionner.</p> <p>En effet, confrontés dans le cadre de leur mission quotidienne à des situations parfois difficiles, les acteurs sont surpris de la méconnaissance des dispositifs existants. Les problèmes sociétaux, souvent cause de désocialisation ou repli sur soi : précarité financière des familles, désarroi des jeunes, difficultés éducatives des parents sont difficilement admis par les personnes dans le besoin (dignité ou crainte d'une stigmatisation en milieu rural).</p> <p>La volonté est de créer du lien, sans être intrusif, et surtout recenser l'existant pour mieux le partager avec la population (tout âge) du Val d'Ornois.</p>
<p>Objectif stratégique</p>	<p>Axe 2 – Renforcer l'offre d'accompagnement social des habitants</p>
<p>Objectifs spécifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2.1- Améliorer la connaissance des dispositifs existants en les rendant visibles et lisibles pour un maximum de bénéficiaires ■ 2.2- Renforcer la collaboration entre élus et partenaires sociaux ■ 2.3- Renforcer les compétences des acteurs de terrain dans le repérage et l'orientation des populations en précarité financière ou en difficulté éducative, voire violences conjugales,
<p>Objectif(s) opérationnel(s)</p>	<p>1. <u>Lisibilité de l'offre</u></p> <p>2.1.1 Réaliser une cartographie de l'existant : référentiel des compétences de chaque service et/ou association selon les situations ou le besoin : site CC</p> <p>2.1.2 Utiliser le bulletin de la CC du Val d'Ornois pour traiter et valoriser l'existant</p> <p>2.2.1 Présenter à chacun des maires le rôle et les missions des différents dispositifs (rencontre des élus avec cartographie)</p> <p>2.2.2 Créer un guichet unique des politiques sociales au travers un CIAS</p> <p>2.2.3. Organiser une rencontre inter-associative, ouverte à la population</p> <p>2.3.1 Réunir a minima une fois l'an Education Nationale, Gendarmerie, services sociaux, professionnels de santé et élus</p> <p>2.3.2 Faire connaître ou proposer des solutions financières (existantes ou à créer) pour aider les familles à acquitter leurs factures (échelonnement paiement eau, ordures ménagères, fond social pour la cantine etc...)</p> <p>2.3.3 Déployer l'offre des Restos du Cœur de Gondrecourt sur les communes du Val d'Ornois</p>

FICHE ACTION N° 3 : Oser innover, combiner toute forme de transports collectifs, usages partagés

<p>Exposé des motifs</p>	<p>En milieu rural, la mobilité est un enjeu essentiel. Elle doit être considérée comme un déterminant de santé.</p> <p>La dispersion de l'habitat, la population vieillissante, l'éloignement des prestataires de soins spécialisés, des services et autres, corrélés à l'absence de transports en commun vers certains pôles attractifs plus proches (Neufchâteau par exemple) imposent aux habitants de la CC d'utiliser leur voiture :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour les soins spécialisés</u>: certains habitants sans véhicule (pour différents motifs (âge, coût rédhibitoire, absence de véhicule ou permis de conduire), d'autres sont confrontés à la peur de la conduite dans les grandes villes où se trouve pourtant la majorité des spécialistes. La conséquence peut être un abandon des soins (contrôle ou autres). • <u>Pour la vie sociale, scolaire, professionnelle et culturelle proposée sur la CC</u>: la conséquence d'absence de moyens de transport peut générer un repli sur soi, délétère à la santé. <p>L'égalité des chances entre les usagers n'est pas garantie, aussi légitime-t-elle la mise en place d'alternatives à la voiture pour que tous puissent bénéficier de l'accès aux services de santé (prévention et soins), aux services (loisirs, etc.,...), aux commerces de proximité, à l'insertion socio- professionnelle.</p> <p>Cet enjeu de la mobilité est transversal à chacune des actions.</p>
<p>Objectif stratégique</p>	<p>Axe 4 - Améliorer la mobilité des habitants du Val d'Ornois</p>
<p>Objectifs spécifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 4.1. Améliorer la lisibilité des ressources existantes en matière de mobilité sur le territoire. ■ 4.2. Renforcer l'offre de service de transports (année 2 et 3) sur le territoire. ■ 4.3. Renforcer les connaissances des professionnels relais et services sur la tarification sociale et moyens existants ■ 4.4. Renforcer les compétences psychosociales des publics en insertion socioprofessionnelle
<p>Objectif(s) opérationnel(s)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 4.1.1. Recenser l'offre de mobilité existante sur le territoire. ■ 4.1.2. Rendre lisible les différentes offres de mobilité du territoire <ul style="list-style-type: none"> ○ 4.1.2.1 Créer un support unique d'information, diffusé une fois dans l'année, sur les services et moyens mis à disposition en faveur de la mobilité sur le territoire ○ 4.1.2.2. Intégrer une rubrique sur le site Internet de la Codecom spécifique à la mobilité. ■ 4.2.1. Organiser des navettes satellites entre les communes de la Codecom ■ 4.2.2. Signer une convention avec des partenaires privés de transport ■ 4.3.1. Organiser des séances d'information pour les professionnels relais du territoire en contact avec le public ■ 4.4.1. Proposer des visites aux chômeurs de longue durée notamment, orientés par les Services Publics de l'Emploi vers les structures d'insertion par l'activité économique (<i>problèmes des conducteurs</i>) ■ 4.4.2. Mettre en place des temps d'échanges avec les publics autour de la problématique de la mobilité

**FICHE ACTION N° 4 : impliquer la population dans les activités du territoire
pour réduire l'isolement en milieu rural**

<p>Exposé des motifs</p>	<p>La communauté de communes du Val d'Ornois est composée de 19 communes et 4627 habitants. La densité de population s'élève à 13.6 habitants par km². Dans le cadre de l'enquête menée par l'reps « les territoires ruraux s'engagent en santé », le lien social est le 3^{ème} élément le plus cité comme concourant au bien-être des habitants sur le territoire. Selon ces derniers, le fait d'être originaire du territoire favoriserait un réseau amical et familial important et soutenant. Les jeunes de 11 à 15 ans confirment la valeur du lien social, via la famille et les amis sont le 1^{er} élément de bien-être cité, suivis de la convivialité et la solidarité dans les communes et le tissu associatif. Ces données favorables n'empêchent pas le souhait partagé par les élus, les professionnels du territoire, les bénévoles et les habitants de réduire l'isolement géographique et social de certains habitants plus exposés : personnes âgées pour 47% des habitants, personnes seules, personnes en recherche d'emploi et personnes en situation de handicap pour 11% des habitants, femmes isolées et veufs/veuves pour 4% des habitants. D'ailleurs, 14% des habitants interrogés se sentent isolés.</p>
<p>Objectif stratégique</p>	<p>4.1. Renforcer le lien social entre les habitants du Val d'Ornois d'ici à 2020</p>
<p>Objectifs spécifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 4.1.1. Renforcer la collaboration entre communes au sein de la CC ■ 4.1.2. Renforcer le pouvoir d'agir (empowerment) individuel et communautaire des habitants ■ 4.1.3. Renforcer l'intégration des nouveaux venus ■ 4.1.4. Renforcer la concertation entre élus et habitants ■ 4.1.5. Renforcer l'implication des habitants sur le territoire ■ 4.1.6. Renforcer les compétences des élus dans le repérage et l'orientation des personnes isolées et/ou fragilisées ■ 4.1.7. Développer l'offre d'activités culturelles et de loisirs sur le territoire et plus particulièrement à destination des jeunes et des personnes âgées
<p>Objectif(s) opérationnel(s)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre en place des temps de rencontres et d'échanges entre: <ul style="list-style-type: none"> ○ les villages ○ les habitants d'un même village ■ Mettre en place des temps de rencontres et d'échanges entre habitants et élus à l'échelle de la CC ■ Mettre en place un lieu de rencontre pour les jeunes dans la CC ■ Créer un conseil municipal des jeunes ■ Mettre en place un système de parrainage et de vigie des personnes fragiles ■ Mettre en place des activités intergénérationnelles ■ Mettre en place des temps de formation à destination des élus, relatifs au repérage et à l'orientation des personnes en situation de vulnérabilité ■ Créer un lieu de rencontre pour les jeunes du territoire (local, skate park, city stade)

Axe Emploi

FICHE ACTION N° 5	« Il n'y a qu'une façon d'échouer, c'est d'abandonner avant d'avoir réussi » LOCKERT.
Exposé des motifs	<p>En 2013, la Meuse compte 64 000 emplois dont 56 100 emplois salariés. Depuis 2008, près de 3 100 emplois ont disparu, notamment 1 200 dans l'industrie où seul l'agro-alimentaire parvient à conserver ses effectifs. Le poids du tertiaire marchand demeure à un niveau parmi les plus faibles de France métropolitaine. Le tertiaire non marchand voit les effectifs de l'action sociale progresser mais surtout l'emploi dans l'enseignement se réduire, en lien avec une population vieillissante et une démographie peu dynamique, et reste tributaire d'un financement public amené sans doute à se réduire. La crise a propulsé le nombre de demandeurs d'emploi à un niveau très élevé. Le chômage touche particulièrement les jeunes et les seniors. Plus encore que leurs cadets, ces derniers sont fortement exposés au chômage de longue durée.</p> <p>En 2012, sur la communauté de communes du Val d'Ornois, le taux de chômage concernait 14.3% de la population : 12.2% des hommes et 16.9% des femmes. En France, ce taux est de 10,2 % sur le premier trimestre 2016. [INSEE]</p> <p>Dans le cadre de l'enquête coordonnée par l'Ireps « les territoires ruraux s'engagent en santé », l'emploi est le 1^{er} point à améliorer sur le territoire pour les élus, les bénévoles et les professionnels, et le 2^{ème} point pour les habitants. C'est donc une préoccupation majeure des acteurs du territoire.</p> <p>De plus, les jeunes à la recherche d'emploi quittent le secteur, le territoire étant peu attractif au niveau des offres d'emploi mais également de l'offre de logement inadaptée (maisons trop grandes, à réhabiliter, avec des budgets élevés, peu d'appartements F2/F3...).</p> <p>Les répondants à l'enquête proposent pour créer de l'emploi de développer/renforcer les offres d'aide à la personne pour répondre aux besoins des personnes âgées isolées, en perte d'autonomie : portage de repas à domicile, travaux de bricolage, jardinage, etc.</p>
Objectifs stratégiques	<p>5.1. Améliorer l'offre d'emploi sur le territoire du Val d'Ornois</p> <p>5.2. Redynamiser le Point Emploi en intégrant la dimension Santé</p>
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ■ 5.1.1. Améliorer la visibilité de l'offre d'emploi proposée sur le territoire ■ 5.1.2. Améliorer l'attractivité du territoire pour les nouvelles entreprises et les futurs salariés : marketing territorial ■ 5.1.3. Améliorer la visibilité des services et des actions menées par Pôle emploi et la Mission locale ■ 5.1.4. Soutenir l'activité d'accompagnement et d'écoute de Pôle Emploi et de la Mission locale ■ 5.1.5. Améliorer la visibilité de l'offre de formations relatives aux secteurs prometteurs (maintenance électrique, maçonnerie, toiture, informatique, énergies propres, potentiel géothermique, tourisme vert). ■ 5.2.1. Renforcer l'implication ou « réimpliquer » les personnes sans emploi dans leur parcours de santé
Objectif(s) opérationnel(s)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organiser des rencontres jeunes/employeurs locaux dans les établissements scolaires /Organiser des ateliers d'échanges en milieu scolaire (collège lycée) autour des secteurs d'activités prometteur ■ Créer des Forums employeurs ■ Créer un site internet de promotion du territoire à destination des acteurs économiques (promouvoir les avantages fiscaux et aides à l'investissement) ■ Développer les emplois d'aide à la personne ■ Adapter des logements pour les jeunes ménages ■ Développer les activités de marketing territorial

LES ANNEXES

Politique de Santé du Conseil Régional Alsace Champagne-Ardenne Lorraine

Le Conseil Régional Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, en concertation avec d'autres institutionnels et acteurs associatifs, souhaite assurer à tous les habitants du territoire un accès à la santé et aux soins de proximité et de qualité.

C'est pourquoi il met en place, depuis 2005, des dispositifs qui permettent un meilleur accès à la santé et aux soins.

En effet, parce qu'il estime que chacun doit avoir accès au même niveau d'information concernant sa santé et la manière de préserver celle-ci, le Conseil Régional propose son soutien aux associations, aux foyers de jeunes travailleurs, aux missions locales, aux établissements scolaires (lycées et CFA), etc... qui souhaitent développer des actions de prévention et d'éducation pour la Santé en faveur de leurs publics.

Le Conseil Régional se positionne en animateur de territoire, et entend favoriser la mise en réseau de ces acteurs en concertation avec les autres institutions. Un soutien spécifique est apporté aux groupements et associations à dimension régionale et fédératrice.

De manière générale, la politique Régionale de Santé vise à construire une stratégie cohérente sur les territoires, aux regards des besoins actuels en matière de santé.

Par ailleurs, la politique régionale de santé comporte un second axe, qui se veut complémentaire au premier : il s'agit de favoriser la présence de professionnels de santé sur tout le territoire régional. Cela se manifeste concrètement par le soutien à la construction de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), et par le soutien aux projets de télésanté/télémedecine.

Au-delà de la possibilité de co-financer certaines actions de prévention et d'éducation pour la santé, ou favorisant un meilleur accès à la santé dans le cadre du CLS de la Communauté de Communes du Val d'Ornois, le Conseil Régional, dans cette démarche, peut co-construire des actions territoriales, aux côtés des autres partenaires.

La démarche du CLS de la Communauté de Communes du Val d'Ornois renforce le partenariat entre le Conseil Régional et les autres co-signataires, ainsi qu'avec les acteurs de terrain partenaires.

En outre, le CLS permet au Conseil Régional de ré-affirmer son engagement en faveur de l'accès à la santé au sein des territoires, et d'inscrire sa compétence volontaire au sein d'une dynamique territoriale.

Le Conseil Régional (Service Santé) peut co-financer des actions de prévention et d'éducation pour la santé s'inscrivant dans le cadre du CLS de la Communauté de Communes du Val d'Ornois : ces actions devront systématiquement faire l'objet d'un dépôt, par le porteur de projet, d'un dossier de demande de subvention au Conseil Régional.

Les dossiers déposés seront instruits en concertation avec les différents cosignataires et partenaires du CLS.

Le financement définitif des actions sera validé par les élus du Conseil Régional en Commission Permanente.

Les projets déposés devront mettre en avant les objectifs suivants :

- Réduction des inégalités d'accès à la santé,
- Information et orientation vers les structures existantes œuvrant en faveur de la prévention et de l'accès à la santé,
- Connaissances des besoins de santé des Lorrains,
- Amélioration de la qualité de vie des Lorrains.

Le CRL concentre son financement sur des **actions de prévention primaire**, c'est-à-dire « *tous les actes destinés à diminuer l'incidence d'une maladie dans une population, donc à réduire le risque d'apparition de nouveaux cas* ».

Les actions proposées devront donc s'inscrire dans une démarche d'information, d'éducation et de sensibilisation des publics ciblés.

Les thématiques pourront porter sur les addictions, l'activité physique, l'alimentation, le bien-être et la santé mentale, l'éducation aux sexualités (IST/SIDA/contraception, respect de soi et de l'autre...).

Les structures bénéficiaires peuvent être des organismes intervenant pour la santé des Lorrains et les structures et associations intervenant auprès des publics ciblés par la Région Lorraine (Associations de santé, Missions Locales, FJT, lycées,...).

L'aide est une subvention de fonctionnement, qui ne peut être inférieure à 500 €.

Les conditions d'éligibilité :

Critères d'éligibilité de l'aide Régionale :

- Le projet doit s'inscrire dans une démarche de promotion de la santé, c'est-à-dire dans un processus qui confère aux populations les moyens d'améliorer leur propre santé (Charte d'OTTAWA),
- Le projet doit favoriser une démarche participative auprès de la population ciblée par l'action (à minima, la population devra être sollicitée lors de l'évaluation du projet),
- Le projet doit répondre à un diagnostic partagé, avec l'ensemble des acteurs, du contexte et des besoins,
- Le projet doit favoriser la mise en réseau des différents acteurs,
- Le projet doit proposer des actions de prévention primaire (des actions de dépistage peuvent également être proposées, si elles s'inscrivent dans un contexte général en faveur de la santé autour du projet),
- le projet doit s'inscrire dans les orientations du Projet Régional de Santé (PRS) émis par l'Agence Régionale de Santé (ARS),

- Le projet doit présenter un plan de financement équilibré avec des cofinancements (le Conseil Régional, lorsqu'il n'est pas maître d'ouvrage, ne peut pas subventionner à 100% une opération et n'intervient qu'en compléments d'autres financeurs).

Critères d'exclusion de l'aide régionale :

- Les demandes concernant la formation professionnelle initiale et continue,
- Les projets ponctuels ne s'inscrivant pas dans un projet global,
- Le financement de biens durables,
- Les projets ne correspondant pas aux thématiques ciblées,
- Les projets de prévention secondaire, tertiaire et quaternaire, ou les projets portant sur de l'accompagnement individuel ou collectif autour d'une pathologie donnée,
- Les demandes concernant le financement d'un poste,
- Les projets dont le plan de financement ne ferait apparaître qu'une sollicitation financière régionale (sans co-financements).

S'agissant de l'accès à la santé et aux soins, les demandes de subvention (Maisons de Santé, télésanté/télémédecine...) devront également être déposées au Conseil Régional.

L'aide est une subvention d'investissement.

L'instruction sera réalisée en concertation avec d'autres partenaires, et notamment l'Agence Régionale de Santé.

Le financement définitif des actions sera validé par les élus du Conseil Régional en Commission Permanente.